

Image not found or type unknown



Cotisations mutuelle oubliées

Par **saraconor**, le **12/09/2008 à 18:05**

Bonjour,rnrnMa mutuelle me réclame 900 euros de cotisations qu'elle a oublié de prélever entre 2006 et 2008.rnJe suis en invalidité et ai donc un budget minuscule pour vivre, j'ai demandé un délai de paiement, mais avant de payer, j'aimerais savoir si je suis obligée de régler cette somme puisque l'oubli vient de la mutuelle.rnMerci de votre aide. Cordialement.

Par **jeetendra**, le **12/09/2008 à 18:49**

bonsoir, oui vous etes obligé de régler les arriérés de cotisations, parce que meme si votre mutuelle a oublié de prélever ou de réclamer les primes vous étiez bien assuré surtout qu'une protection à un cout financier, cordialement